



Diplôme Universitaire Droit Rural - Agriculture et droit de l'environnement (DR ADE 2026-2027)

REFERENCE : APO-42UADE-141-2026

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2026/2027

PEDAGOGIE

UFR Droit, Sciences Economiques et Politiques

Responsable pédagogique
Christelle COUTANT-LAPALUS
Professeur de droit privé

SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)

Chargée de gestion de formation
Estelle COMBE / Tél :

Chargée d'ingénierie de formation
Julie PROENCA / Tél : 06.68.92.26.05

Adresse de contact formation.continue-droit@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

- Connaître le rôle des documents d'urbanisme dans la maîtrise des espaces naturels et agricoles,
- Connaître le droit de la protection de la nature et agriculture (production agricole, produits phytosanitaires, OGM...),
- Maîtriser la réglementation des sites pollués
- Appréhender l'influence de l'environnement sur le droit de l'entreprise agricole (GIEE, bail rural environnemental, MAAE, CTE...),
- Assimiler le droit des pollutions et nuisances et agriculture (installations classées, police de l'eau, police des déchets, responsabilité environnementale),
- Maîtriser la fiscalité verte.

PUBLIC

La formation s'adresse à toute personne exerçant une activité professionnelle à caractère juridique, fiscal, comptable, économique dans le secteur agricole ou rural,
Pour les personnes souhaitant accéder à l'un de ces diplômes et ne possédant pas les prérequis ; l'accès à la formation s'effectue sur décision du responsable de la formation après avis de la commission de sélection de l'entrée de Master 2 de droit rural,
Elle est accessible aux salariés dans le cadre du plan de formation, en congé individuel de formation ou à titre individuel.

PRE-REQUIS

La formation est ouverte :
Aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 justifiant de 3 années d'expérience professionnelle,
A défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985) spécialement pour les candidats ayant acquis une expérience significative d'une durée minimale de 5ans, notamment dans les secteurs agricoles, viticoles ou ruraux.

FORMATEURS

Enseignants chercheurs de l'université de Bourgogne
Intervenants professionnels



ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 49h sur 7 jours de cours (dont 1h d'examen)

Lieu de la formation : Université de Bourgogne – Campus Universitaire de Mâcon.

La formation peut être suivie à distance par TEAMS

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Colloques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Sélection sur dossiers à envoyer par mail à formation.continue-droit@ube.fr

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'obtention du DU est subordonnée à des attestations de présence à tous les modules.

Une note globale au moins égale à 10/20 à l'examen final sera exigée après délibération du jury pour délivrance du diplôme.

En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen à la session de l'année suivante sous réserve de réinscription.

La validation du DU reposera sur un devoir maison ou un devoir sur table.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Maîtriser l'organisation de la filière viti-vinicole,
- Savoir rédiger un bail en viticulture,
- Maîtriser la spécificité des différentes sociétés en viticulture
- Connaître les droits des appellations d'origine et la réglementation en matière de valorisation des produits, étiquetage...,
- Appréhender le rôle du service des douanes, du casier viticole et de la répression des fraudes,
- Maîtriser la réglementation sur le sort des droits de plantations et de replantation,
- Apprécier les spécificités de la fiscalité et la comptabilité en viticulture.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr/>

Plus d'infos sur <https://sefca.u-bourgogne.fr>